

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Chauffer-a-l-electrique-ou-isoler>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°40 > **Chauffer à l'électricité ou isoler**

**1er novembre 2008**

## Chauffer à l'électricité ou isoler

Le Président de la République a interdit de discuter de nucléaire dans le processus du Grenelle de l'Environnement. Mais avec cette conclusion qui proposait de fixer un objectif de consommation du chauffage des bâtiments neufs en 2012 à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an en énergie primaire, on avait cru que ça pourrait quand même aller dans le bon sens du bien commun.

Mais dans des cercles de pouvoirs qui échappent complètement aux citoyens, lors de la rédaction du texte du projet de loi, en juin 2008, des gens ont imposé aux députés de changer cet objectif en modulant avec les émissions de CO<sub>2</sub>.

C'est une phrase insérée dans l'article 4 du texte présenté le 11 juillet par le ministère chargé de l'environnement qui indique que la consommation d'énergie primaire pour le chauffage des constructions neuves à partir de 2012 sera "inférieure à 50 kilowattheures par mètre carré et par an en moyenne, ce seuil étant modulé en fonction de la localisation, des caractéristiques, de l'usage et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments".

Le fait de moduler le nombre de 50 kWh/m<sup>2</sup>/an en fonction de son contenu en CO<sub>2</sub> signifie aujourd'hui le recours massif au chauffage électrique provenant des centrales nucléaires, que le ministère dit peu émettrices de gaz à effet de serre, en comparaison des centrales au charbon. Un bâtiment pourrait être autorisé à consommer plus pourvu que cela soit chauffé à l'électricité nucléaire et on appellerait cela un bâtiment "écologique".

Au moment des négociations du Grenelle, en octobre 2007, le lobby du chauffage électrique avait déjà tenté, sans succès, de transformer la norme en 50 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie finale, et non d'énergie primaire, pour continuer la technologie qu'il défend. En effet, pour consommer 20 kWh de chauffage électrique dans un logement (énergie finale), il faut que la centrale nucléaire en produise 70 (énergie primaire). Si l'on utilisait la méthode de calcul officiel, on obtient seulement 51,6 en énergie primaire.

Aujourd'hui, plus de 70% des bâtiments neufs qui se construisent en France sont chauffés à l'électricité (couple fission nucléaire - thermique fossile en pointe), une situation absolument exceptionnelle dans le monde, jamais égalée et qu'aucun pays ne dupliquera, c'est certain, tellement le système est médiocre, inadapté et dangereux.

Il n'est pas acceptable :

- de bafouer cette conclusion du processus du Grenelle,
- de favoriser le chauffage électrique, à la place de l'isolation,
- de favoriser donc les bâtiments mal isolés,
- de ne pas tenir compte des problèmes liés à l'utilisation de réacteurs nucléaires.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, nous ne savons pas ce que les députés vont décider.

#### **ERRATUM**

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré au photovoltaïque dans notre dernière revue (p.19). Le prix indiqué de 15 centimes d'euros comme tarif de rachat en France du photovoltaïque était celui d'avant 2006. En 2008, ce prix est nettement plus intéressant et représente 31,19 centimes d'euro ou 57,18 centimes d'euro le kilowattheure si les panneaux sont intégrés au bâti. Soit, dans ce dernier cas, le tarif d'achat le plus élevé d'Europe !

**Frédéric Boutet**

**Sortir du Nucléaire 31**